



Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de Travail

DOSSIER PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



CAS D'ENTREPRISE

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE QUI TOMBE BIEN...

Les chutes sur sol glissant sont le risque majeur encouru dans cette laiterie-fromagerie qui souhaite aller plus loin que le document unique de prévention. Nouvelle pour elle, une démarche participative et pluridisciplinaire aboutit à un contrat de prévention qui permettra de mettre en œuvre les actions envisagées.

Effectif : 108
Activité : Coopérative laitière
Région : Poitou-Charentes
Mise à jour : 13/06/06
Réf : 201

[Plus d'infos sur ce cas](#)

Présentation

Cette entreprise coopérative de laiterie-fromagerie compte 250 sociétaires. Elle emploie 108 salariés permanents (plus ou moins 30 saisonniers) et dispose d'un CHSCT. L'activité comprend la collecte, la réception et le traitement du lait, la beurrerie, la fromagerie et toutes les fonctions support. Le travail comprend de nombreuses manutentions et la manipulation de matières plus ou moins liquides.

Demande de l'entreprise

L'entreprise sollicite l'ARACT Poitou-Charentes pour l'aider dans la réalisation du document unique mais également pour « aller plus loin » dans la prévention des risques professionnels. En effet, l'analyse des accidents de travail révèle sur plusieurs années la prépondérance des glissades et des chutes (42%) qui constituent une préoccupation majeure pour l'entreprise avec des pathologies du dos et des troubles musculo-squelettiques.

Démarche

A travers cette demande, de nombreux enjeux apparaissent : satisfaire une obligation réglementaire d'évaluer les risques professionnels et les transcrire dans un Document Unique ; comprendre les facteurs de risques des glissades et des chutes et instaurer un programme de prévention des risques en développant une approche participative et pluridisciplinaire (élément nouveau pour l'entreprise dans sa façon de conduire un projet) ; intégrer la prévention au fonctionnement de l'entreprise.

L'évaluation des risques professionnels se déroule en plusieurs étapes. La première est la mise en place des bases du projet et la définition des Unités de Travail. Un « chef de projet Évaluation et Prévention des Risques Professionnels » est nommé (responsable d'un secteur). Un groupe projet pluridisciplinaire est constitué : il réunit la direction, le chef de projet, les membres du CHSCT, le conseiller prévention MSA et l'ARACT. Le médecin du travail et l'inspecteur du travail sont informés du projet et participent activement au suivi du projet.

Les Unités de Travail sont définies avec toutes les parties en présence. Treize Unités de Travail sont retenues, suivant les phases d'élaboration du produit : énergie (chaufferie, froid, électricité), collecte du lait, réception et traitement du lait, beurrerie, fromagerie, affinage, conditionnement, expédition avec des entreprises extérieures, maintenance, administration, laboratoire, séchage du lait, stockage et utilisation de produits de nettoyage.

La deuxième étape consiste à identifier les dangers et évaluer les risques professionnels.

Un groupe de travail constitué du chef de projet, de salariés et de l'ARACT analyse les risques professionnels par Unité de Travail à partir d'observations du travail réel et d'une analyse des indicateurs santé-sécurité au travail (accidents du travail, rapports CHSCT, plaintes des salariés, consultation médecin du travail). L'ensemble des informations recueillies et analysées, sont formalisées dans des fiches pour chaque Unité de Travail par le chef de projet. La dernière étape vise à rechercher des solutions et élaborer le plan d'actions.

Les membres du groupe de travail se retrouvent autour des fiches d'analyse des risques pour discuter des mesures de prévention possibles. Par exemple, pour limiter les risques de chute sur les sols glissants, plusieurs mesures sont envisagées : limiter la dispersion des liquides par des goulottes encastrées dans le sol avec des « passerelles » pour circulation d'engin ; renforcer l'adhérence des bottes sur le sol maculé (tapis antidérapants et anti-fatigues, modifier le revêtement du sol, carrelage, résine anti-dérapante) ; limiter les circulations (circuit de circulation sécurisé).

Ce même risque présent sur plusieurs Unités de Travail fera l'objet de solutions différentes selon l'Unité puisque les conditions d'exposition et les possibilités ne sont pas les mêmes selon les secteurs.

Bilan

Les premières pistes ont été examinées par le groupe projet. Ce travail d'équipe pluridisciplinaire a permis de débattre librement des représentations des risques des uns et des autres, de prioriser les risques et les actions à mener. Sur la base de ces échanges, la direction a pu prendre des décisions pour construire son plan d'action avec le chef de projet.

Cette démarche a permis de faire un état des lieux de la sécurité. Suite à l'analyse et l'évaluation des risques professionnels, l'entreprise doit désormais mettre en œuvre des mesures de prévention en suivant le plan d'action décidé. Le conseiller de prévention de la

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Une démarche en 5 étapes
Identifier les unités de travail

Prévenir les risques professionnels : du document unique d'évaluation (DUE) au projet d'établissement

Le contexte réglementaire et partenarial
Promotion de la santé au travail

A LIRE ÉGALEMENT

Le point sur... le droit de retrait

L'ARACT Basse Normandie organise un colloque sur la prévention des risques

Lancement du second plan de santé au travail 2010-2014

VIDEOS

["SQVT 2010 : l'ARACT Champagne-Ardenne et la prévention des TMS"](#)

CAS D'ENTREPRISES

Travail en hauteur et sécurité dans le nettoyage de vitres

Association : construire une politique de prévention durable

Anticiper et réguler les situations d'urgence pour prévenir les TMS

Boîte à outils

EN BREF

Sous-déclaration des AT-MP

Etat des lieux des contraintes posturales ou articulaires

PUBLICATIONS

Prévenir le stress et les risques psychosociaux au travail

Le constat fait l'unanimité : stress au travail, violences, harcèlements, conduites addictives..., les risques p (...)



TPE-PME : Agir sur la prévention des risques professionnels. Un guide pour l'action

Ce document vise à aider les TPE-PME à construire une démarche de prévention des risques professionnels, en s' (...)



Agir sur les TMS par des actions sur l'organisation du travail

MSA et le médecin du travail ont proposé à l'entreprise de s'engager dans un contrat de prévention pour être soutenue financièrement et méthodologiquement dans sa volonté de mettre en place des actions diminuant le risque de chutes de plain-pied et le risque de troubles musculosquelettiques.

Auteur

Armand JOLY, chargé(e) de mission, ANACT

Rechercher d'autres cas

Imprimer

REVUE DE WEB

En 2009, de plus en plus de maladies professionnelles

Mon boss, mon concierge

Les accidents du travail reculent avec la crise, le nombre des maladies professionnelles continue de s'envoler

Près de trois quart des salariés disent souffrir au travail

Un peu moins d'accidents du travail constatés en 2008

L'ANACT A LU POUR VOUS

Faire face à des situations de travail inédites : l'exemple d'un supermarché en cas de pandémie grippale / Mona Lisa Production, ANACT

Conditions de travail : bilan 2009 / Ministère du Travail

LIENS UTILES

THUMBSHOTS.COM
IMAGE COMING SOON



ETUI-REHS - Institut syndical européen pour la recherche, la formation et la santé-sécurité

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

A LIRE EGALEMENT

Le point sur... le droit de retrait

L'ARACT Basse Normandie organise un colloque sur la prévention des risques

Cette plaquette s'appuie sur des exemples d'intervention en entreprise et propose une lecture des principaux e (...)

 **couv non dispo**

FORMATIONS

30 septembre, 1er octobre et 9 décembre 2010

De l'évaluation à la prévention des risques professionnels : construire une démarche durable



juin et novembre (session complète) septembre 2010 et janvier 2011 (session complète)

Stress et risques psychosociaux : Elaborer une démarche de prévention centrée sur l'organisation du travail

23 et 24 mars 2010 - 18 et 19 octobre 2010

Stress et risques psychosociaux : engager une démarche de prévention

Nos autres sites

Vu dans les médias



Les agriculteurs touchés par les pesticides

Il y a un an, l'Union européenne adoptait une nouvelle directive pour limiter ...



PACA : les salariés trop stressés

Même si le nombre d'accidents du travail a diminué depuis ...



Etat de santé : la souffrance au travail

"Etat de santé", émission de la Chaîne Parlementaire, ...



Risques professionnels et pesticides

Si les causes de la maladie de Parkinson sont difficiles à cerner, certains ...



Saisonniers : une BD pour informer (Hérault)

Pour mieux informer employeurs et employés sur les risques professionnels ...